

ATTESTATION SUR L'HONNEUR 2025



« Je, soussigné(e), (nom – prénom)

Domicilié(e)(adresse complète)

Contact : tél : @ :

Propriétaire du/des meublé(s) de tourisme listé(s) ci-dessous):

- Adresse complète :
- Adresse complète :
- Adresse complète :

déclare commercialiser en tant que loueur de meublé non-professionnel, **pour l'année 2025**, le(s) meublé(s) mentionné(s) ci-dessus **uniquement et exclusivement** par le(s) intermédiaires ci-dessous qui collecte(nt) et reverse(nt) directement la taxe de séjour (cocher la ou les cases correspondantes) :

- Airbnb
- Abritel
- Gites de France (Centrale de réservation)
- Booking.com (Centrale de réservation)
- Le Bon Coin (paiement en ligne uniquement)
- Office du Tourisme (centrale de réservation)
- Autre (préciser):

Par la présente déclaration, je certifie que je ne commercialise pas de manière directe mon meublé et que, par conséquent, je ne collecte pas de taxe de séjour directement auprès de mes clients.

Je m'engage à tenir informé le service taxe de séjour en cas de changement en cours d'année. »

Fait à

Le

Signature

Attestation sur l'honneur à retourner complétée et signée à l'adresse suivante :

saintmarcellinvercorsisere@taxesejour.fr

04.76.48.84.47